

pour vous renouveler les assurances de mon très-humble service et de la passion que j'ay de me revenger des faveurs qu'il vous plust de me faire en mon dernier voyage de Bresse, des quelles je ne perdray jamais le souvenir; et l'autre, sera pour vous supplier de me dire une chose que tout Paris ignore et que M. d'Hoziier, nostre cher amy, a jugé ne pouvoir estre mieux sceue de personne que de vous, c'est, Monsieur, pour la souveraineté de Dombes.

Nous voudrions sçavoir en quel temps elle a esté érigée, par qui, et comment, ne pouvant assez m'estonner qu'une chose comme celle-là que je croyois estre toute commune, soit plus cachée et plus ténébreuse que celles du premier établissement de cette monarchie. J'ajoute qu'il faudroit sçavoir aussy si les souverains qui l'ont démembrée de cette couronne ne se sont point réservé certains droits de souveraineté et quels ils sont. Je vous diray pourquoy avec un peu plus de loysir. Cependant je demeure de tout mon cœur et particulièrement, Monsieur,

Vostre très-humble et très-affectionné serviteur,

VAUGELAS.

A Paris, ce 5 avril 1639.

Ce n'était pas pour résoudre un problème historique que M. de Vaugelas adressait à Guichenon les questions contenues dans la lettre qui précède, c'était une question d'intérêt qu'il s'agissait d'éclaircir. La ville et le mandement de Chatillonles-Dombes avaient été, en 1561, érigés en comté par Philibert-Emmanuel, duc de Savoie, et cédé par ce prince à Jean Louis de Costa, seigneur piémontais, en échange du comté de Bennes que ce dernier possédait en Piémont. Après la mort de Jean-Louis de Costa, le comté de Chatillon était passé à Christophe d'Urfé, seigneur de Bussy, et des héritiers de ce dernier au connétable de Lesdiguières qui, lui-même, à sa mort, le laissa à sa fille Françoise de Bonne de Lesdiguières, duchesse de Créquy; or, cette dernière, en 1639, offrait de le vendre à Gaston d'Orléans, souverain de Dombes. Cette vente